

MEDIA ADVISORY

Droits des peuples autochtones : La mise en conformité du cadre légal camerounais aux standards internationaux et régionaux

Yaoundé (25 Février 2014). Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale organise a Kribi du 4 au7 mars 2014, deux ateliers portant respectivement sur le présentation de l'étude sur l'évaluation de la conformité du cadre légal camerounais avec les standards internationaux et régionaux de protection des droits des peuples autochtones(4-5 mars 2014), et le suivi évaluation de la mise en œuvre des observations finales formulées par les organes de surveillance de traité et les recommandations des mécanismes spéciaux à l'Etat du Cameroun pour une plus grande prise en compte des droits des peuples autochtones (6-7 mars 2014).

Le premier atelier vise à amener les participants à mieux appréhender la problématique autochtone au Cameroun, favoriser une réflexion sur les portes d'entrée possibles susceptibles de contribuer à la prise effective des droits des peuples autochtones au Cameroun, et contribuer à une plus grande maîtrise des standards internationaux et régionaux de protection des droits des peuples autochtones par les participants entre outre.

Le deuxième vise à encourager et à favoriser l'effective mise en œuvre des observations finales portant spécifiquement sur les droits des peuples autochtones et formulées par les organes de surveillance de traités et les mécanismes spéciaux à l'endroit du Cameroun.

Ces activités sont organisées dans le cadre du projet de partenariat des Nations Unies pour les peuples autochtones, et en partenariat avec le BIT et le gouvernement du Cameroun.

Pour plus d'informations, prière de contacter:

[Fajong Joseph Lereh](mailto:caro_temp@chr.org) (+237 75 64 58 54 / +237 79 71 03 93 / +237 22 50 58 16, email: caro_temp@chr.org)

Pour en savoir plus sur le projet e partenariat des Nations Unies pour les peuples autochtones: http://cnudhd.org/images/Note_UNIPP_Cameroun_2013.pdf

